

## ENQUÊTE ET AUDIENCES PUBLIQUES - Projet Énergie Saguenay

---

---

Destinataire :	Madame Stéphanie Fortin, Directrice principale – Affaires publiques et relations avec les communautés
Objet :	Lettre de transmission de la réponse à la question du 21 septembre
Expéditeur :	Gazoduc
Date de demande de la question :	21 septembre 2020 – séance en soirée
Date de dépôt de la réponse :	22 septembre 2020

---

Madame Fortin,

Comme convenu lors de la séance du 21 septembre 2020 en soirée, Gazoduc aimerait vous transmettre sa réponse à la question no. 1 adressée à Gazoduc par la Commission.

**Question :** Où est rendu le processus d'évaluation environnementale de Gazoduc ?

**Réponse :**

Depuis le 22 janvier 2020, le projet fait l'objet d'une évaluation intégrée par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada avec la Régie de l'énergie du Canada, et une commission d'examen intégrée indépendante composée d'experts sera mise en place pour entreprendre l'évaluation.

Le 17 juillet dernier, l'Agence a complété la période de planification et a fait parvenir à Gazoduc un avis du début de l'évaluation d'impact pour son projet.

Gazoduc devra fournir à l'Agence, dans un délai maximal de trois ans suivant la publication de cet avis du début d'évaluation d'impact, les renseignements ou les études qui sont énoncés dans les lignes directrices individualisées relatives à l'étude d'impact qui est requise.

Du côté du processus auprès du Ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, Gazoduc a déposé un avis de projet en novembre 2018. Notre étude d'impact est présentement en élaboration et elle sera déposée de façon simultanée auprès des instances provinciales et fédérales.

Meilleures salutations,

Marie-Christine Demers  
Directrice principale, Affaires publiques et Relations avec les communautés  
Gazoduc